

La période de mini-stage a commencé dans certains lycées et va se poursuivre jusqu'à mi-avril 2024 environ. Un mini-stage dans un lycée est une possibilité pour un élève de 3ème de découvrir une formation en immersion dans une classe pendant une journée ou une demi-journée.

Je souhaite faire un mini-stage, comment dois-je faire ?

Je consulte régulièrement la liste des offres de mini-stages : je me connecte à l'ENT, puis dans l'onglet **Etablissement**, je choisis **Orientation** et enfin **Mini-stages en Lycée**.

Tutoriel vidéo 1 : <https://drive.google.com/file/d/1FT4NDlimA-wtOa-B5DszGdWfT17vKxGQ/view?usp=sharing>

Lorsque j'ai découvert une formation qui m'intéresse, je me rends sur le site de l'Onisep, je saisis dans l'onglet **Recherche** le nom de la formation. Dans **Formation**, je clique sur la formation choisie et je lis la fiche correspondante (Objectifs de la formation, accès à la formation, poursuite d'études).

Tutoriel vidéo 2 : <https://drive.google.com/file/d/1syC4rm6xeaGLI1PCqYFQdLP6VeVwd5ra/view?usp=sharing>

Après cette prise d'information sur le site de l'Onisep, je préviens mon professeur principal que je souhaite faire un mini-stage puis je me rends auprès de M. Leullier en salle 102 le mardi ou le jeudi de 13h à 13h30.

M. Leullier fera une demande auprès du lycée (qui peut être refusée, le nombre de places étant limité dans certains établissements) et **je m'assure que mes parents pourront assurer le transport au lycée quelle que soit la date imposée par le lycée**.

Une fois que le lycée choisi aura répondu favorablement à ma demande, M. Leullier me transmettra une convention que je remplis, que je signe, que je fais signer par mes parents et que je transmets à nouveau à M. Leullier (qui me redonnera un exemplaire signé également par la direction).

Lorsque je me rends à mon mini-stage **avec ma convention**, je prends mon carnet, de quoi prendre des notes et **je fais signer ma convention par la personne qui m'accueille**.

De retour au collège, je préviens M. Leullier **et** mon professeur principal (ou je leur envoie un message sur l'ENT) pour leur dire que je me suis bien rendu à mon mini-stage.

M. Leullier se chargera de prévenir la vie scolaire de mon absence et pour les DP, je n'ai pas de démarche à faire, l'information sera également transmise à l'intendance afin que le repas à la cantine soit déduit de la facture trimestrielle.

Et si j'ai des questions ? J'envoie un message à M. Leullier sur l'ENT ou je me rends en salle 102 le mardi ou le jeudi de 13h à 13h30. Poser une question n'engage pas à faire un mini-stage !

Et si je n'ai pas réussi à faire un mini-stage parce qu'il n'y avait plus de places disponibles ? Je me rends aux **portes ouvertes des lycées** dont les dates figurent dans le tableau des mini-stages sur l'ENT. Attention certaines portes ouvertes débutent dès le mois de janvier, je n'hésite pas à consulter le site du lycée choisi et si je ne trouve pas, je demande à mon professeur principal !